

Collegium Musicæ

**Lettre interne
d'information #2**

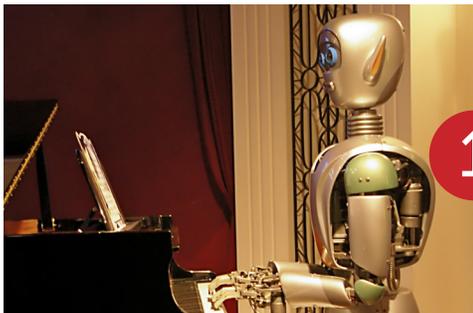


[Le site du Collegium >](#)

**Le Collegium Musicæ vous souhaite
une belle année 2021 !**

Les axes-programmes du Collegium Musicæ

Cinq axes-programmes sous-tendent et fédèrent actuellement les projets et les actions de l'Institut :



1

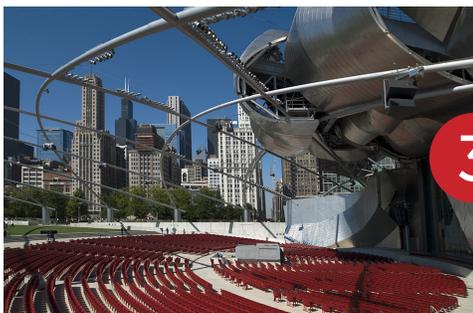
*Improvisation, Apprentissage,
Intelligence artificielle en
partenariat avec SCAI*

[En savoir plus >](#)

[En savoir plus >](#)

*L'instrument d'hier au
service de celui de demain*

2



3

Lieux de concert

[En savoir plus >](#)

[En savoir plus >](#)

*Musique & médecine en
partenariat avec l'IUIS*

4



5

*Construction des
savoirs musicaux*

[En savoir plus >](#)



Photo © Virginie Merle

L'Observatoire *Musiques et évolutions sociétales*

[En savoir plus >](#)

La situation sanitaire, les contraintes imposées aux organisateurs de concerts et le risque que de nouvelles épidémies se déclarent dans l'avenir, suscitent de sérieuses inquiétudes dans le monde de la culture et en particulier celui de la musique vivante, dont la fragilité structurelle est déjà grande du fait de la situation économique mondiale et du rôle des innovations technologiques.

Contribuant aux questions de société, le Collegium Musicæ, par la création de l'Observatoire *Musiques et évolutions sociétales*, se donne pour objectif d'être l'un des acteurs d'une réflexion prospective d'ampleur qui puisse imaginer des scénarios à moyen et long terme intégrant tous les enjeux propres au domaine artistique le plus pratiqué par les Français.



Appel à Manifestation d'Intérêt *Musique & Médecine*

L'AMI lancé conjointement au sein de l'ASU par l'IUIS et le Collegium Musicæ a rencontré un vif succès. Une vingtaine d'idées et d'intentions émanant de chercheurs œuvrant dans le domaine musical et/ou de cliniciens ont été formulées, porteuses de thématiques diversifiées. Elles donneront matière à créer des interrelations entre leurs auteurs de manière à construire des projets innovants au printemps 2021.

[Renseignements et contacts >](#)

Contrats doctoraux 2021

Le Collegium Musicæ est doté de deux contrats doctoraux en 2021. La campagne de recrutement suivra une procédure et un calendrier définis par le Collège doctoral de Sorbonne Université, dans le cadre de ses programmes doctoraux Instituts-Initiatives.

En savoir plus >

Les lieux de concert en région parisienne

Dans le cadre de l'axe-programme *Lieux de concert* se tiendront quatre séminaires les 13 février, 27 mars, 10 avril et 15 mai 2021.



MusiqueS & Sciences

La websérie du Collegium Musicæ

Retrouvez l'épisode 4 :
Des partenariats internationaux

Cet épisode présente les partenariats développés par le Collegium Musicæ et notamment la création du CMIN (Collegium Musicæ International Network).

Retrouvez aussi toutes nos vidéos sur la chaîne Youtube de Sorbonne Université !